

Un voleur de choux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 41

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ger des alfatiers espagnols, ou à un *mercante* tunisien de se faire assassiner, vite on l'embarque et on l'envoie faire connaissance avec les fièvres africaines, le scorbut, le choléra, la dissenterie et une foule d'autres maladies de même nature.

» Va, mon fils, cours au devant du trépas, tu as commis le crime d'être beau, tu mérites qu'on t'expose aux plus cruelles vicissitudes. Numérote soigneusement tes os pour t'y reconnaître au retour, car, entre nous, tu as grande chance de ne point rentrer au complet.

» Pendant ce temps l'Etat protège le malingreux, le dorlotte et le soigne. Il le dispense des fatigues du service et des corvées pénibles. Tandis que l'autre trime, va, vient, court, se fait estropier pour la patrie et n'amasse guère de mousse le long du chemin, notre mal tourné fait sa pelote et graisse ses tartines.

» Le beau garçon rentre à 25 ans dans ses foyers (quand il y rentre), croyant trouver sa promesse fidèle et ses patrons bien disposés pour lui, et il trouve simplement sa place prise. Les contrefaits, pendant ce temps, ont accaparé les jeunes filles et les bons emplois. Ils ont fait souche de bancroches, de borgnes, de goîtreux, et orné notre patrie d'une légion de petits bossus qui, comme eux, seront inutiles au pays.

» Mais là n'est pas encore le plus extravagant de cette révoltante injustice. Pendant ces cinq ans de service, beau et brave garçon, la patrie, qui te prend ta force, ton temps, ton sang et ta vie, te donne-t-elle quelques droits en échange? — Non pas! — Elle t'enlève tout, jusqu'à tes droits de citoyen. Le peuple s'assemble dans ses commices. Il va décider de la grandeur du pays, voter la paix ou bien la guerre. — Toi, mon beau gars, écoute, considère et tais-toi; attends patiemment le verdict qui va peut-être te coûter un membre, ou qui pis, t'envoyer réfléchir sous terre, mais garde-toi de laisser paraître ton sentiment.

» Or pendant que tu es condamné au silence, que fait le mal bâti qu'on a déclaré impropre à servir la France? Ce mal tourné vote avec les autres citoyens. — Toi, mon brave camarade, toi qui souffres pour ton pays, tu n'as pas voix au chapitre; mais lui qui n'a rien à craindre peut décider de ta fortune et de ta santé. Si bien que s'il plaisait à tous ces nabots de s'entendre, ils pourraient, sans risquer leur peau, débarrasser la circulation de tous les gens bien bâtis, qui font ombrage à leurs dos contrefaits. Est-ce juste? je le demande.»

Un voleur de choux.

Un riche paysan des environs de Lausanne nommé Blanchard, possède un grand jardin potager à quelque distance de son habitation. On y remarque entre autre un carré de choux superbes. — Il y a une quinzaine de jours, Blanchard constata la disparition d'un certain nombre des plus belles têtes, et ses soupçons se portèrent immé-

diatement sur son voisin Toinon, un pauvre diable, père d'une nombreuse famille. En rentrant chez lui, il se dit : « Attends, mon ami Toinon, je vais te faire une bonne farce! » Et sachant fort bien que celui-ci ne se bornerait pas à ce larcin, il alla, à diverses fois et à la faveur de la nuit, se cacher derrière la haie de son jardin.

Un soir, vers les 10 heures, il vit arriver Toinon qui, après avoir regardé à droite et à gauche, coupa deux ou trois des plus beaux choux qu'il fourra vivement dans son sac. Au même instant, Blanchard franchit la haie en criant : « Je t'attrape, cette fois! » Tu vas me suivre à la maison et nous verrons ce que nous aurons à faire!

Le pauvre Toinon tremblant de tous ses membres laissa tomber ses choux à terre. Blanchard les lui fit ramasser, le saisit au collet et l'emmena d'un bras vigoureux. Lorsqu'ils furent arrivés chez lui, il le fit asseoir dans un coin, avec les choux sur ses genoux. Puis il ouvrit un buffet d'où il tira un long couteau de boucherie, qu'il se mit à aiguiser avec le plus grand sang-froid.

Toinon, pâle comme un linge et comprenant toute la gravité de la situation, attendait ses derniers instants. Une sueur froide inondait son front.

Blanchard le laissa en proie à cette suprême angoisse pendant dix minutes. Et quand il eut fini d'aiguiser son couteau, il s'avança gravement vers la cheminée, y coupa un gros morceau de lard qu'il mit dans le sac de Toinon en disant : « Mon cher, pour que les choux soient bons, il faut du lard pour les cuire. Tiens, emporte moi cela, régale ton monde, et garde-toi d'y revenir!

Fantaisies Parisiennes.

Monsieur Cornouillet, Madame Cornouillet et Toto, leur illustre rejeton, avaient été au théâtre où ils avaient vu jouer un drame horrible : Un prince assassin qui réussit à faire condamner comme coupable un pauvre jeune homme innocent, par le seul fait que ce dernier avait été vu près de l'endroit où se trouvait la victime. Cornouillet en était tout « chose »; ce premier acte lui revenait toujours dans la tête; il en avait froid dans le dos.

Malgré lui, quand on fut rentré, ses regards inquiets fouillaient les coins obscurs. Est-ce qu'on savait?... Il y avait si peu de jours qu'il demeurait dans cette maison.

« Je ne veux plus aller au théâtre, dit-il le lendemain en se faisant la barbe, ça rend triste! »

— Es-tu simple, répondit Adélaïde, sa femme; tout ça, c'est des inventions!

Et Cornouillet, en se rendant à son bureau, se disait : « Possible; n'empêche pas que ce pauvre jeune homme ne pouvait rien prouver! »

Le soir, il rentra comme d'habitude; il ouvrit la porte : personne. Mme Cornouillet était allée reconduire le jeune Toto à sa pension. Cornouillet était inquiet malgré lui. Toujours il pensait à ce satané drame. Il eut l'idée de sortir; mais il se sentit pris de honte. C'était stupide; il allait se le prouver à lui-même. La lampe à la main, il en aurait le cœur net.

Dans son enquête, il ouvrit une grande et sombre armoire, dont la porte craqua. Tout à coup il faillit lâcher sa lumière. Là bas, en haut, dans le coin; il avait bien vu... Une tête, un crâne... avec deux trous à la place des yeux... Et il tremblait en avançant la main. Il aimait mieux prendre une chaise et monter pour voir de loin... A côté du crâne (car c'en était un), Cornouillet reconnut un assemblage d'os grêles qui représentaient un pied humain. Ce crâne n'était pas venu à cloche-